

## VOTES SUR LA DÉLIBÉRATION RELATIVE AU TRANSFERT DE LA SALLE DES MARIAGES AYANT ENTRAINÉ LA FERMETURE DU FOYER MUNICIPAL DES ANCIENS « ARISTIDE-BRIAND »

Groupe Majorité (extrême-droite, droite, macronistes)

Groupe des gauches et de l'écologie (PS, PCF, Verts, GRS, PRG)

Groupe Indépendants (MoDem, Génération Écologie)

Groupe Union pour La Seyne (droite)

Groupe Rassemblement National (extrême-droite)

DEL_22_114	TRANSFERT DE LA SALLE DES MARIAGES - SQUARE ARISTIDE BRIAND
------------	---

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur **Damien GUTTIEREZ** interroge sur le choix du lieu de la salle et pour quelles raisons cela n'a pas été au Domaine de Fabregas.

Monsieur **Hakim BOUAKSA** demande ce que vont devenir les « anciens » qui occupaient les lieux.

Madame le Maire répond à **M. GUTTIEREZ** que le conservatoire du littoral n'a pas voulu que la Commune avance sur le dossier de la salle des mariages sur le Domaine de Fabregas.  
A **M. BOUAKSA**, elle informe que dans le projet, un accueil sera intégré avec des sanitaires et la fédération des boules pourra rouvrir.

		<b>Groupe Union pour La Seyne</b>	<b>Groupe gauche (1 membre)</b>
POUR :	41	<b>Groupe Majorité (sauf 2 membres)</b>	<b>Groupe Indépendants</b>
CONTRE	3	<b>Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Olivier ANDRAU</b>	
ABSTENTION(S) :	3	<b>Hakim BOUAKSA, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ</b>	
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	2	<b>Ali GHARBI, Ludovic PONTONE</b>	

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**